MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 10-6-58 257418

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

6ème année n° 20 | I°-2°-3° Editions n° 8 / 4° Edition n° 6 | 9 juin 1958

AVERTISSEMENT

Zones I - 2 - 3 et 4

CARPOCAPSE

Durant les semaines écoulées, l'éclosion des papillons provenant des chenilles hivernantes s'est lentement poursuivie ; bien que parfois contrariés par le vent les vols d'accouplement ont eu lieu, c'est pourquoi nous recommandons aux arboriculteurs l'exécution d'un traitement qui doit être réalisé avant le I3 Juin.

INFORMATIONS

Zones I - 2 - 3 et 4

CAPNODE

Des insectes adultes nous sont signalés depuis quelques jours. L'accouplement est désormais possible ; il sera suivi de la ponte à brève échéance.

Pour tuer dès leur éclosion les jeunes larves, répandre sur le sol exploré par les racines un insecticide du sol (H.C.H. , Lindane, Aldrin) ; enfouir l'insecticide par une façon superficielle.

Le collet et la base du tronc seront également traités.

COURTILIERE

Cet insecte sort à la faveur des chaudes soirées afin de s'accoupler à l'air libre. On profitera de cette circonstance pour le détruire à l'aide des insecticides spécialement préparés pour le rendre attractif.

CUSCUTE DE LA LUZERNE

Cette plante parasite tend à se propager. Dès le début de sa floraison, pulvériser les taches à l'aide d'une bouillie à base de colorants nitrés.

OIDIUM DU POMMIER

Beaucoup d'arboriculteurs ayant négligé nos précédents avis constatent une recrudescence grave de la maladie. Réaliser d'urgence un traitement au dinitrophényl crotonate.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue République Montpellier. Le Gérant : L.TROUILLON. Autorisation du 6 mars 1956.

Ministère de l'Agriculture

MONTPELLIER, le 7 Juin 1958.

Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER

à

Station Régionale d'Avertissements Viticoles

NOTE Nº 6

MILDIOU

Comme le laissait prévoir la note du 25 mai, les pluies des 27 et 28 mai ont provoqué des repiquages autour des foyers contrôlés ou non, dispersés dans le vignoble carcassonnais.

L'exécution des traitements recommandés et l'enlèvement des rejets du greffon auraient permis d'éviter dans une très large mesure cette multiplication des germes.

Les courtes précipitations orageuses qui, durant la nuit du 6 au 7 juin ont intéressé le vignoble languedocien à partir de Limoux auront encore augmenté le nombre des taches.

La faible importance des pluies constatées jusqu'à ce jour, et le nombre relativement peu élevé des taches dans l'ensemble du vignoble, font que la situation actuelle ne présente pas de danger immédiat généralisé.

Mais des pluies importantes et répétées pourraient augmenter considérablement le nombre des taches et provoquer du rot-brun avant la véraison. En conséquence, il est nécessaire d'effectuer des traitements soignés et rapprochés particulièrement dans la vallée moyenne de l'Aude et les régions voisines.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON